

**Décision prise lors de la séance du
Conseil intercommunal du SDIS Nyon-Dôle
du 28 avril 2026**

1. Préavis n° 20/2026 – comptes 2025

Au vote, le Conseil intercommunal décide à l'unanimité

- D'approuver les comptes 2025 de l'Association intercommunale SDIS Nyon-Dôle et d'en donner décharge au Comité de Direction.

Le Président


Claude Bosson



La Secrétaire


Aline Elmer

Affichage au pilier public du 30 avril au 20 mai 2026